



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DECEMBRE 2013

COMPTE-RENDU RÉSUMÉ

Le Bureau de l'Office International de l'Eau s'est réuni le 30 octobre 2013 au siège de l'Association – 21 rue de Madrid – 75008 PARIS, sous la présidence de M. Pierre ROUSSEL.

Le Président a rappelé que Monsieur Henri LIMOUSINEAU, de KPMG, avait pris sa retraite et qu'il était désormais remplacé par Monsieur Sébastien GUERIT en tant que Commissaire aux Comptes.

I) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 24 AVRIL 2013

Le procès-verbal de la réunion du Bureau du 24 avril 2013 a été approuvé à l'unanimité.

II) BILAN D'ACTIVITES 2013 – COMPTES PREVISIONNELS 2013

Pour 2013, le CNFME a proposé un nouveau catalogue de 285 stages, correspondant à 428 sessions, auxquelles s'ajoutent comme l'an dernier deux modules de formation à distance par internet.

Le catalogue « Déchets et Développement Durable 2013 » a offert 47 stages de formation en 49 sessions; un catalogue spécial « Eau dans l'Industrie » 50 stages en 63 sessions et un nouveau catalogue « Eau en Agriculture » 18 stages en 2013.

Les catalogues ont été adaptés aux sujets émergents et aux demandes des DRH et des stagiaires.

10 « journées de l'OIEau » ont été programmées cette année.

A noter que le CNFME a reçu l'habilitation pour délivrer le Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés (CATEC).

Suite à des réductions budgétaires au MEDDE, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité n'a plus pu apporter directement un appui aux missions internationales de l'OIEAU, mais elle a demandé à l'ONEMA de les reprendre au titre de son nouveau contrat d'objectifs avec l'Etat.

Au MEDDE, la Direction de l'Eau et de la Biodiversité a donc cessé tout appui aux Réseaux Internationaux, dont le RIOB et le RICFME et pour nos actions en Méditerranée et EOCAC, dont la part française du financement du GIEE du SEMIDE, et le montant total de sa subvention de 950.000€ a été financé sur le budget de l'ONEMA, en complément des actions françaises et européennes, dans le cadre d'une nouvelle CPO 2013-2015.

La subvention 2013 de l'ONEMA s'est élevée à un total de 5.337.432€ correspondant à 7.777.000€ d'actions statutaires de l'OIEAU pour le soutien aux actions d'information – documentation et pour le soutien à l'activité du SANDRE, à des actions de formation sur les milieux aquatiques, ainsi donc que les actions internationales jusqu'ici financées par la DEB dans le cadre d'une nouvelle Convention Pluriannuelle 2013-2015 signé avec cet Etablissement Public de l'Etat. 143.000€ seront reportés sur 2014.

Comme prévu, le Ministère chargé de la Santé s'est désengagé totalement en 2013.

Il est à noter qu'à la demande expresse de la DEB, une convention a été signée entre l'OIEAU et la Commission Internationale de l'Escaut, pour un montant de 100.000€ annuels indexé, afin d'assurer le poste de Secrétaire Général de cette institution, qui revient à la Partie Française.

Cette mission, entrant dans notre cadre statutaire, est à rapprocher de celle de Secrétariat Technique Permanent du RIOB, confiée à l'OIEAU depuis 1994, et permet des ouvertures intéressantes en matière de gestion des bassins transfrontaliers. Elle constitue une référence exceptionnelle qui peut être valorisée dans toutes nos activités, notamment dans le cadre d'appels d'offres internationaux.

Madame le Contrôleur Financier a renouvelé les réserves qu'elle avait déjà exprimées sur cette opération, qui ne relève pourtant pas du contrôle financier de l'OIEAU et qui a été engagée à la demande de l'Etat.

En ce qui concerne les actions internationales, en 2013 il s'est agi surtout de la poursuite des projets pluriannuels déjà engagés en courant et fin 2012, qui ont assuré un quasi plein emploi à la DCI sur l'année, notamment l'appui aux Autorités de Bassin africaines financé par la Facilité « eau » de l'Union Européenne.

Nous pouvons citer comme actions nouvelles le projet MED-3 Déchets avec Nice Côte d'Azur, le projet FFEM de protection du Lac Tchad avec la CBLT, un appui à la GIRE au Chili sur le financement de la Banque Mondiale et un projet sur les périmètres d'irrigation en Tunisie conjointement avec SCP sur le financement européen, également un appui au centre de formation de l'ONEA au Burkina Faso avec GIZ, et un rapport sur les projets « eau » de la BAfD.

Bien entendu les jumelages européens en Croatie, au Kosovo, en Tunisie et en Turquie ont représenté une part très significative de notre activité.

Les actions de coopération décentralisées engagées avec les Agence de l'Eau se sont également poursuivies avec succès en Afrique, Amérique latine, Asie et Méditerranée, notamment dans le bassin du Mékong et en Chine.

L'OIEAU et/ou le RIOB ont participé à de très nombreuses manifestations internationales en 2013 : En mars 2013 la 4^{ème} semaine de l'eau de Beyrouth, le Symposium international du Lac Titicaca à Puno au Pérou, la réunion ministérielle sur les politiques nationales contre la sécheresse de l'UNCCD à Genève, le lancement de l'Initiative sur la gouvernance de l'Eau de l'OCDE, dans laquelle le RIOB anime le groupe de travail sur la gestion de bassins avec l'UNESCO, le Séminaire international de l'ASEM sur la gestion de l'eau à Can Tho au Viet Nam, ou la Conférence Europe Turquie sur la gestion de bassin en Cappadoce en avril. Au deuxième semestre 2013, bien évidemment il y a eu l'Assemblée Générale Mondiale du RIOB à Fortaleza au Brésil au mois d'août, ainsi que la Conférence « Euro-RIOB 2013 » à Plovdiv en Bulgarie en novembre, ainsi, notamment, que le Sommet de l'Eau de Budapest, et plusieurs événements en Chine et au Mexique, dont la clôture de l'Année Internationale de la Coopération sur l'eau de l'ONU.

Nous avons été invités aussi à la réunion de lancement en Corée du 7^{ème} Forum Mondial de l'eau 2015 de Daegu du 14 au 15 mai 2013.

A ce stade, le budget prévisionnel 2013 s'établit avec beaucoup de prudence à environ 15,528 M€ en recettes et 15,342 M€ en dépenses, dont environ 7,972 M€ pour les frais de personnel.

Le résultat d'exploitation s'établirait à 186.000€ et le résultat net après impôt se situerait aux alentours de 105.000€.

Comme d'habitude, les perspectives de recettes sont estimées encore de façon prudente, afin d'éviter des surprises et en tenant compte des effets que pourrait avoir eu le contexte de crise économique généralisée au niveau de toute l'Union Européenne. Nous ne connaissons pas encore exactement l'impact du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), qui sera inscrit en recette exceptionnelle, s'agissant d'une mesure annoncée pour 2013 et 2014 seulement.

Le Bureau approuve ce budget prévisionnel 2013 actualisé.

La Trésorerie reste largement positive du fait principalement des avances reçues de l'Union Européenne pour les différents jumelages institutionnels avec les Pays Candidats ou de la zone de voisinage. Elle ne représente cependant au mieux que trois mois de fonctionnement de l'Association.

III) PREVISIONS D'ACTIVITES 2014 **COMPTES PREVISIONNELS 2014 - CONVENTION ONEMA**

Le CNFME a publié comme les années précédentes ses quatre catalogues de formation professionnelle continue : « Eau », « Environnement – Déchets », « Industrie » et « Agriculture ».

Compte tenu de la relative érosion des inscriptions sur stages-catalogue constaté en 2013, heureusement compensée par un bon niveau de stage à la carte, un effort tout particulier est demandé au service commercial pour intensifier sa prospection tant en France qu'en Europe et à l'International, dans le cadre de la réorganisation mise en place en juin dernier, suite au départ en retraite de Monsieur Dominique PREUX et à la nomination de Monsieur Joseph PRONOST, comme nouveau Directeur du CNFME.

Rappelons également que le nouveau service commercial doit intervenir pour la promotion des compétences du service « Etudes » du CNIDE, lui-même renforcé.

Une très grande inquiétude plane sur l'appui qui sera apporté par l'ONEMA en 2014, qui est annoncé en très sévère diminution par rapport à 2013, malgré la signature de la Convention Pluriannuelle d'objectifs 2013-2015 entre l'OIEau et l'ONEMA.

A ce jour, la subvention de l'ONEMA pour les actions statutaires de l'Association serait, sans confirmation officielle, ramenée à seulement 4.412.151€ pour un montant d'activités statutaires de 5.968.242€, dont d'ailleurs 60.000€ qui ne seraient inscrits au mieux qu'en DM1 pour un appui à la gestion des fleuves transfrontaliers guyanais.

Il s'agit donc d'une chute de 950.000€ par rapport à l'aide obtenue en 2013, qui annule complètement l'équivalent du transfert de la DEB/MEDDE opéré vers l'ONEMA l'an dernier pour les actions internationales de l'OIEau.

Il est évident que la situation ainsi créée par ce retrait significatif du soutien de l'ONEMA conduit inmanquablement à une réduction d'activité et, en particulier, à la non reconduction d'une majorité de CDD arrivés en fin de leur durée, ainsi qu'à l'annulation de certaines actions qui comportaient un pourcentage élevé de coûts externes; la priorité est évidemment à donner à la sauvegarde des emplois en CDI de l'OIEau afin d'éviter un plan social.

En ce qui concerne les actions internationales, en 2014, il s'agit surtout de la poursuite encore heureusement des projets pluriannuels déjà engagés en courant et fin 2013, notamment l'appui aux Autorités de Bassin africaines financé par la Facilité « eau » de l'Union Européenne, le FFEM et l'AFD, ainsi que les jumelages européens en Turquie et en Ukraine, et bien entendu les projets de coopération décentralisée engagés avec les Agences de l'Eau en Afrique, Amérique latine, Asie et Méditerranée, notamment dans le bassin du Mékong et en Chine et avec de nouvelles perspectives au Burkina Faso, en Colombie, Equateur, Mexique et Pérou, notamment. Nous participons aussi au projet de « Plateforme de coopération sur l'Eau Europe/ Chine » initiée par l'Union Européenne.

Bien entendu, la préparation du Forum Mondial de l'Eau nécessitera un investissement important tant dans le cadre du processus régional européen, en liaison avec le Danemark, que pour le processus thématique, bien sûr sur la gestion de bassin et la formation professionnelle.

A ce stade, nous ne pouvons pas garantir l'équilibre des comptes de l'OIEau en 2014, même au prix d'un important effort commercial pour essayer de compenser cette perte de recette de 950.000€ d'aide publique.

Le budget prévisionnel 2014 s'établit avec beaucoup de prudence à environ 13,802 M€ en recettes, donc très en dessous de 2013, et 13,797 M€ en dépenses, dont environ 7,557 M€ pour les frais de personnel, qui ne sont pas compressibles.

Le résultat d'exploitation s'établirait à quasiment 0€ et le résultat net après impôt serait légèrement négatif aux alentours de -27.000€.

Ces perspectives de recettes sont estimées de façon certes prudente, mais vont nécessiter une forte mobilisation de toutes les directions de l'OIEau afin d'éviter des surprises voire des difficultés qui auraient obligatoirement des conséquences désastreuses sur le plan social. Le Bureau a approuvé ce budget prévisionnel 2014.

IV) NEGOCIATIONS SALARIALES – AUGMENTATIONS DU POINT ET INDIVIDUELLES

Monsieur DONZIER rappelle qu'au titre de l'exercice 2011, et au vu des résultats médiocres, il n'avait pas été possible de redistribuer à la fois un complément de prime et l'intéressement et donc qu'en accord avec les syndicats seul l'intéressement avait été attribué pour un montant de 120.000€.

Monsieur DONZIER indique qu'il a été possible, au titre du résultat de 2012, de distribuer au personnel à la fois une prime individuelle de résultat pour un montant brut chargé de 180.000€ et un intéressement pour un montant de 134.000€. Depuis 2013 l'intéressement est grevé d'un « forfait social » de 27.000€ cette année, qui vient en déduction des sommes pouvant être distribuées au personnel.

Il rappelle également que dans le cadre de la Convention Collective des Centres de Formation qui s'applique à l'OIEau, la valeur du point d'indice avait été relevée de +3,5% à compter du 1^{er} septembre 2012, mais qu'une telle hausse ne permettant pas de garantir l'équilibre budgétaire de l'Association, il a proposé aux syndicats les dispositions suivantes :

- Augmentation de 3,5% réglementaire seulement des seuils de catégories officielles de la Convention Collective au 1^{er} septembre 2012,
- Augmentation générale des salaires (hors seuils) à l'OIEau de +1,5% au 1^{er} septembre 2012 également,

Pour 2013, les décisions suivantes ont été prises lors de la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) avec les syndicats, à la date d'effet du 1^{er} Juillet 2013, à valoir sur toute nouvelle hausse officielle du point qui interviendrait avant le 1er septembre 2014:

- Application d'une hausse de +2,0% aux seuils « maison » de la grille salariale (soit 7 k€ bruts chargés à l'année),
- Application de +1,5 % pour les salaires n'ayant obtenu qu'une hausse de +1,5% en septembre 2012 (75 K€),
- des augmentations individuelles non cumulées avec les hausses de +2% et +1,5% indiquée ci-dessus, sur le reliquat de l'enveloppe globale des augmentations (60 K€).

Cela correspond à une augmentation globale en brut annuel chargé supplémentaire en année pleine d'environ 156.500€, en incluant les augmentations dites « automatiques à l'ancienneté ».

Bien entendu des augmentations individuelles ont été attribuées aux nouveaux directeurs et directeurs adjoints nommés en promotion interne, afin de tenir compte de leurs nouvelles responsabilités étendues (salaire fixe et prime variable de sujétion) ; celles-ci ne représentent qu'un pourcentage de 45% de l'économie réalisée sur le salaire brut chargé annuel de M. PREUX qui n'a pas été remplacé après son départ à la retraite..

VI) SITUATION DES CONTENTIEUX

Monsieur HILAIRE rappelle que dans l'affaire du recouvrement des sommes indûment perçues par le conseiller résident dans la cadre du jumelage avec la Pologne, la Cour de Cassation a finalement jugé le 7 juillet 2011 que l'affaire relèverait du Tribunal Administratif. Il a donc été demandé à FIDAL d'engager une action devant la juridiction administrative. A ce stade, ces procédures n'ont pas évoluées....

Il indique également que les deux employés licenciés à Sophia Antipolis avaient déposé un recours devant les Prud'hommes, qui a jugé que les licenciements n'avaient pas de cause sérieuse, mais n'a accordé que des indemnités très réduites largement inférieures à nos provisions.... Un des employés licenciés avait dans un premier temps fait appel mais c'est ensuite désisté, l'autre n'a pas interjeté d'appel : les deux affaires sont donc closes dans de bonnes conditions.

VII) PROJET D'EXTENSION DES LOCAUX A LIMOGES

Lors de la dernière Assemblée générale il a été décidé de réaliser simultanément, pour réduire les coûts de gros œuvre, les extensions indispensables du CNIDE et du CNFME. Cette variante a été étudiée par le bureau d'architectes retenu après mise en concurrence.

L'investissement serait alors d'environ 1.300.000€ qu'il faudra financer par emprunt, ainsi qu'en sollicitant l'aide financière ou matérielle de la Région Limousin, du Conseil général de la Haute Vienne et de la Ville de Limoges.

Compte tenu des incertitudes sur l'année 2014, le Bureau décide de différer la réalisation du projet, sachant qu'il faudra de toute façon attendre les élections municipales pour pouvoir discuter avec la Municipalité de Limoges. D'ici là, la Région et le Département seront saisis de façon à présenter si possible le dossier à l'Assemblée générale de 2014.

Avec les délais pour réaliser les plans d'exécution et lancer les appels d'offres, le chantier pourrait s'ouvrir au printemps de 2015.

La Banque Tarneaud propose un prêt sur 15 ans à 3,49%. Avec l'arrivée à échéance de plusieurs emprunts, le planning prévu permettrait de lisser les annuités à payer chaque année sans une hausse très significative, si les aides sollicitées des Collectivités territoriales sont bien obtenues à un niveau satisfaisant.

Madame le Contrôleur Financier a renouvelé ses conseils de prudence avant de décider d'un projet aussi important, dans le contexte de fort risque de réduction des aides de l'Etat, dans les prochaines années. Il est cependant nécessaire d'investir dans les activités commerciales pour pouvoir s'adapter.

VII) ACTIVITES DU RIOB

L'année 2013 a bien évidemment été marquée principalement par l'Assemblée Générale Mondiale du RIOB à Fortaleza au Brésil au mois d'août, qui a réuni 319 délégués venus de 49 Pays, ainsi que par la Conférence « Euro-RIOB 2013 » à Plovdiv en Bulgarie en novembre, précédée d'un séminaire sur le monitoring de la DCE organisé en liaison avec l'ONEMA.

Le RIOB a officiellement été invité, notamment, au Symposium du Lac Titicaca au Pérou, au Sommet de l'Eau de Budapest, à la conférence sur la restauration des rivières à Vienne et, au Mexique, à la clôture de l'Année Internationale de la Coopération sur l'eau de l'ONU.

Le projet de « Passeport bleu de citoyen de bassin », a été lancé à Fortaleza à l'initiative du RIOB et du SIE.

Le RIOB anime, conjointement avec l'UNESCO, le Groupe de Travail sur la gestion de bassin de l'Initiative sur la Gouvernance de l'Eau de l'OCDE, dans la perspective du Forum Mondial de l'Eau de Daegu – Gyeongju d'avril 2015 en Corée.

Il anime également une « plateforme de bassins pilotes pour l'adaptation aux effets du changement climatique » dans le cadre du programme d'action de l'UNECE.

IX) QUESTIONS DIVERSES

Le Bureau a également évoqué différentes questions, notamment :

- ◆ L'achat de la parcelle de terrain municipal à La Souterraine, mitoyen du Centre de Formation aux Métiers de l'Eau, décidé en Assemblée Générale, et dont l'acte de vente authentique est en cours de rédaction par le Notaire.
- ◆ Les statistiques détaillées d'accès aux sites Internet qui font apparaître une fréquentation de 7.395.000 visiteurs pour les douze derniers mois sur l'ensemble des rubriques du portail de l'OIEAU, dont plus de 1.211.000 visiteurs pour le site du RIOB et 970.000 pour le site Gest'eau animé par l'OIEAU,
- ◆ Information – Eau qui est aussi désormais diffusée par courrier électronique depuis le début de l'année 2013 pour lui donner un lectorat plus étendu.

Le Bureau a également renouvelé ses vœux de bonne retraite à Monsieur LIMOUZINEAU et l'a remercié pour le travail accompli en sa qualité de Commissaire aux Comptes depuis la création de l'OIEAU.

Le Bureau a de nouveau félicité la Direction et tout le personnel de l'association pour leur travail en 2013, malgré un contexte difficile, et les a encouragés à redoubler leurs efforts pour développer l'activité économique de l'Association en 2014, notamment pour

s'adapter aux importantes restrictions des aides de l'Etat, telles qu'elles sont malheureusement annoncées.

Le Président


P. Roussel